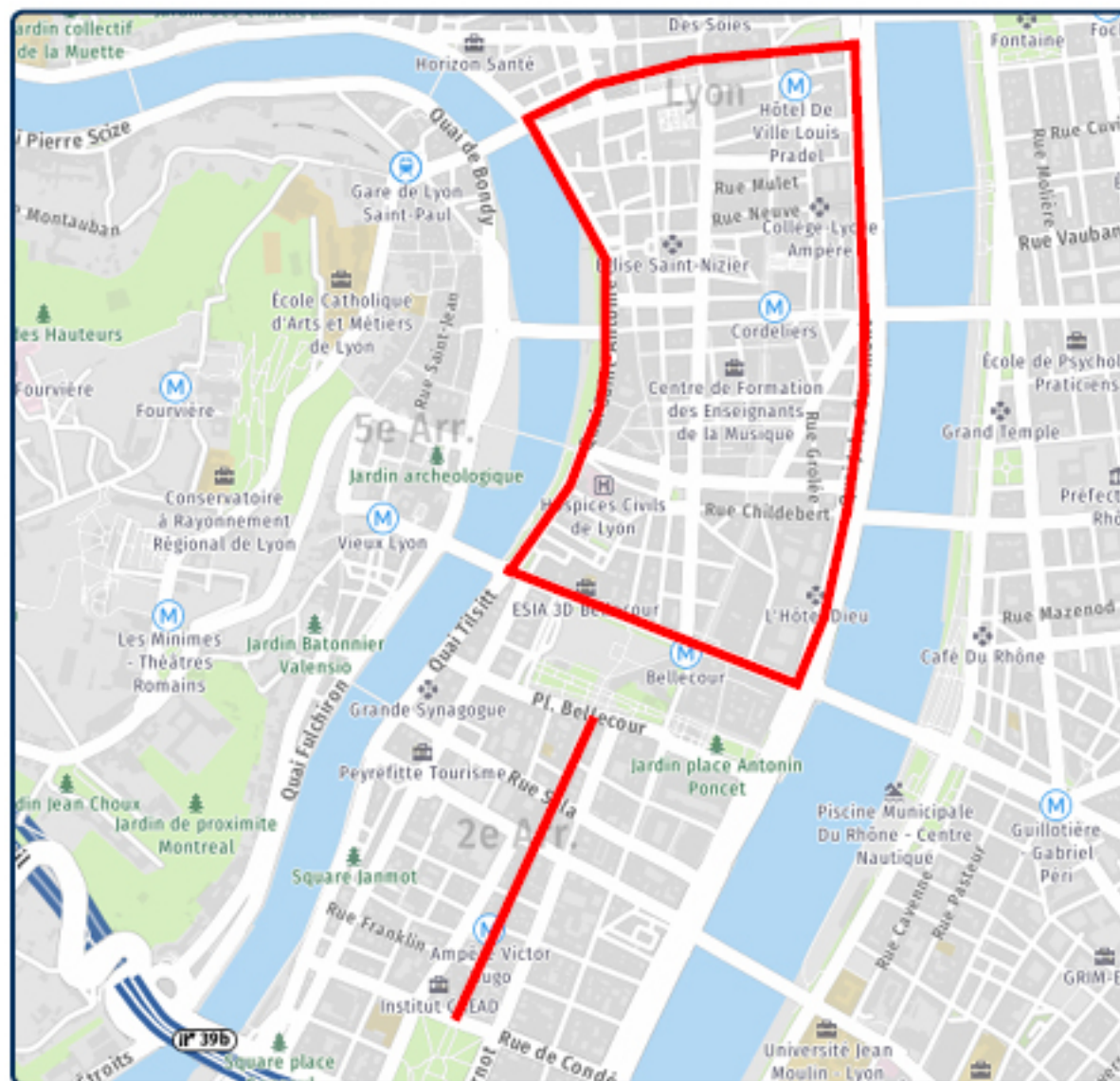


# INTERDICTION DE MANIFESTATION À LYON LE SAMEDI 19 OCTOBRE 2019, DE 10H00 À 22H00



## LES MANIFESTATIONS SERONT INTERDITES DANS LE PÉRIMÈTRE SUIVANT :

- Rue du Puits Gaillot
- Place des Terreaux
- Rue d'Algérie
- Quai Saint-Vincent
- Quai de la Pêcherie
- Quai Saint-Antoine
- Quai des Célestins
- Rue du Colonel Chambonnet
- Rue de la Barre
- Quai Jules Courmont
- Quai Jean Moulin
- Rue Victor Hugo

*Les quais Saint-Vincent, de la Pêcherie, Saint-Antoine, des Célestins, Jules Courmont, Jean Moulin sont exclus de ce périmètre.*